

Rentrée scolaire 2016 : Paris obtient de nouvelles ouvertures de classes

Le groupe de travail de l'Académie de Paris s'est réuni jeudi pour préparer la rentrée scolaire 2016. A l'issue de ces travaux, la Ville de Paris a obtenu 19 nouvelles ouvertures de classes. Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire, salue le climat constructif de ces discussions.

Le groupe de travail de l'Académie de Paris s'est réuni jeudi 23 juin pour procéder aux ajustements des mesures prises lors du CDEN (Comité Départemental de l'Education nationale) du 18 février, en vue de la préparation de la rentrée scolaire de septembre 2016. Dans un contexte confirmé d'une baisse de la démographie scolaire (environ 2.000 élèves en moins dans les écoles primaires parisiennes), il a été procédé à un examen attentif, en présence d'élus représentant le Conseil de Paris, des prévisions d'effectifs.

Ainsi, l'Académie de Paris a annoncé l'ouverture de 19 classes à la rentrée 2016, pour 7 nouvelles fermetures. Le Rectorat de Paris prévoit donc la fermeture de 81 classes et l'ouverture de 34 classes pour les établissements où les effectifs progressent.

Ainsi, entre autres nouvelles mesures, ont été annoncées l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Carnot (12ème arrondissement) et à l'école élémentaire A située au 40bis, rue Manin (19ème). A noter également l'ouverture de trois nouvelles classes ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire), dans les écoles élémentaires rue de Marseille (10ème), Pierre Larousse (14ème) et 293, rue des Pyrénées (20ème).

Dans ce contexte, le maintien du nombre d'enseignants sur l'Académie de Paris permet de renforcer la brigade de remplacement (30 postes) et de conforter les dispositifs prévus par la Loi de refondation de l'école, tels que les « Plus de Maîtres que de Classes » (14 postes en plus) et la scolarisation de moins de trois ans (4 classes en plus).

« Je tiens à remercier l'Académie pour avoir établi un cadre permettant des échanges sereins, qui aboutissent à une carte scolaire garantissant aux élèves parisiens, et aux équipes enseignantes, des conditions d'apprentissage que l'on peut juger globalement satisfaisantes », souligne Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire de Paris, en charge des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs.

L'édile rappelle toutefois sa « vigilance sur les effectifs de quelques écoles, qui devront trouver une solution d'ici la rentrée et la nécessité d'accélérer le processus sur la scolarisation des élèves de moins de trois ans, qui est un outil pertinent pour lutter contre les inégalités scolaires ».